

Réf: Dossier N° 157300

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAKINA CAFE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON cite verte, Lot 136, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAKINA CAFE »

Objet : Achats de café ; Transformation et distribution ; Ventes de café ; Commerce

Générale et Prestations diverses, Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON cite verte, Lot 136, Ilot 15

Dirigeant(s) : Mlle OUEDRAOGO MARCELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10510 du 14/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°62052/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

